CÉGEP
de St-Félicien

L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE : L'AFFAIRE DE TOUS !

BAM!



Élaboration du contenu

Les membres du comité du respect de la propriété intellectuelle

- Samuel Girard-Tremblay, enseignant
- Johanne Vallée, enseignante
- Jo-Annie Charbonneau, enseignante
- Marie-Pier Fournier, enseignante
- Marie-France Aubut, enseignante
- Marie-Justine Deschênes, enseignante
- Isabelle Desbiens, conseillère pédagogique à la réussite

Autres collaborateurs

- Julie Gagnon, technicienne en information aux communications (conception graphique)
- Cindy Bouchard, enseignante et responsable du soutien linguistique au personnel (révision linguistique)

Vous avez des commentaires à nous faire pour améliorer cette ressource ? Vous pouvez joindre Isabelle Desbiens à l'adresse suivante : idesbiens@cegepstfe.ca.



PRÉSENTATION DU DOCUMENT 4

QU'EST-CE QUE L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE? 5

SAVAIS-TU QU'IL Y AVAIT DIFFÉRENTES FORMES DE PLAGIAT ? 7

Qu'est-ce que le plagiat méthodologique ? 7
Quelles sont les sanctions pour le plagiat méthodologique ? 8
Qu'est-ce que le plagiat intellectuel ? 9
Qu'est-ce que la tricherie ? 11
Qu'est-ce que la fraude ? 12

QUELLES SONT LES SANCTIONS POUR LE PLAGIAT INTELLECTUEL, LA TRICHERIE ET LA FRAUDE ? 13

QUEL EST LE PROCESSUS EN CAS DE SITUATION PRÉSUMÉE DE PLAGIAT ? 14

L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LORS DES ÉVALUATIONS : QUAND EST-CE PERMIS ? 18

EST-CE QUE L'UTILISATION DE L'IA NOUS PERMET TOUJOURS D'ALLER PLUS VITE ? 23

LORSQUE SON USAGE EST PERMIS PAR TON ENSEIGNANT.E, QUAND PEUT-IL ÊTRE JUDICIEUX D'AVOIR RECOURS À L'IA POUR RÉALISER TES TRAVAUX ? 24

QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI NOUS REVIENNENT LORSQU'ON UTILISE L'IA? 25

COMMENT DÉCLARER L'USAGE QUE NOUS AVONS FAIT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS NOS TRAVAUX? 25

DES RESSOURCES POUR T'AIDER 28

MÉDIAGRAPHIE 29

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document est élaboré à partir de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Cégep de St-Félicien (PIÉA).

Pour accéder à une version synthèse de la politique réalisée pour les étudiantes et étudiants, cliquez ici.

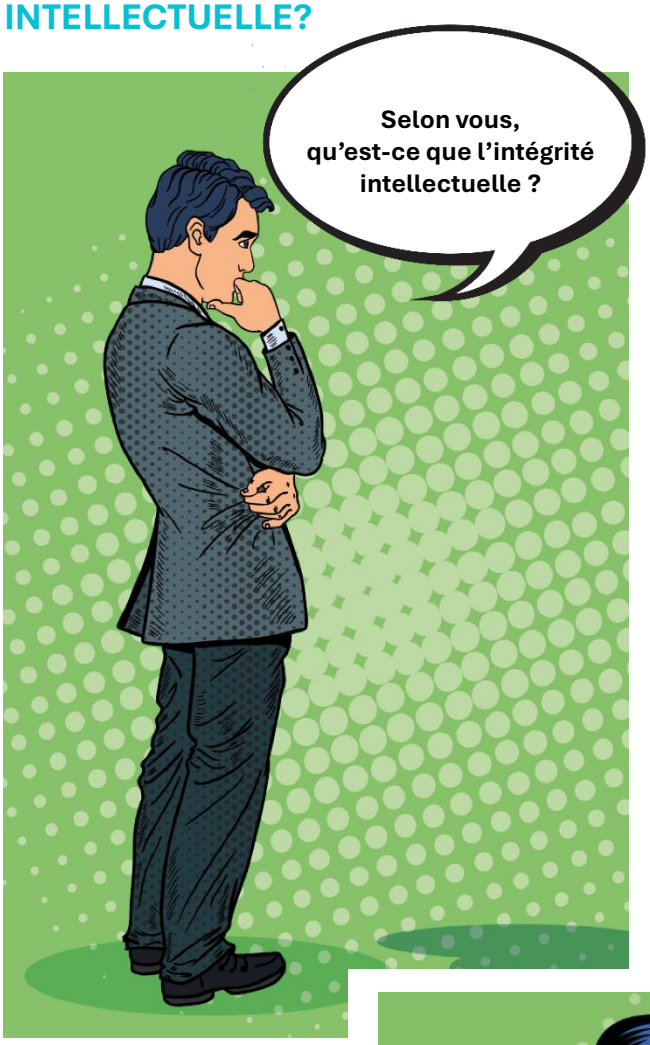
Mise en contexte

Chaque année, des personnes étudiant au Cégep de St-Félicien commettent des situations présumées de plagiat. Conséquemment, nous en sommes venus à nous poser la question suivante :



Ce guide a donc été élaboré pour la communauté étudiante afin de l'informer et de l'outiller en ce qui concerne le respect de la propriété intellectuelle et la prévention du plagiat.

QU'EST-CE QUE L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE?











C'est donc un choix judicieux pour atteindre vos objectifs scolaires et professionnels. (Cégep de Baie-Comeau, 2022)

Collège Rosemont. (2022). *L'intégrité intellectuelle*. L'intégrité intellectuelle — Collège de Rosemont (crosemont.qc.ca)

Pourquoi faire preuve d'intégrité intellectuelle ?

- Tu évites un zéro ou l'annulation de ton travail.
- Tu donnes de la crédibilité à tes propos.
- Tes enseignant.e.s remarquent que tu fais preuve d'intégrité et cela contribue à recevoir de bonnes notes, car ton travail est de meilleure qualité.
- Tu obtiens des résultats dont tu es fier, car tu les mérites.
- Tu gagnes des compétences qui te seront utiles dans ta vie personnelle et professionnelle.
- Tu aides à garantir la valeur des diplômes (dont le tien !).

Profweb. (2020). *Guide sur le plagiat et l'intégrité intellectuelle.* https://www.profweb.ca/system/cms/files/files/000/004/877/original/Guide-sur-le-plagiat-et-l%E2%80%99int%C3%A9grit%C3%A9-intellectuelle_(2).pdf

Cégep de Sainte-Foy. (s.d.). *Outil de présentation des travaux : L'importance de citer ses sources.* https://sites2.csfoy.ca/presentationtravaux/accueil/limportance-de-citer-ses-sources

Université de Sherbrooke. (s.d.). Intégrité intellectuelle. Intégrité intellectuelle — Étudiants — Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca)



SAVAIS-TU QU'IL Y AVAIT DIFFÉRENTES FORMES DE PLAGIAT ?

Qu'est-ce que le plagiat méthodologique ?



Actes qui consistent à citer de manière inadéquate les sources.

- Paraphraser (rapporter dans ses propres mots les écrits d'une tierce personne) ou copier un texte en mentionnant inadéquatement la source, par exemple :
  - mettre la source dans le texte sans présenter la référence complète ;
  - présenter la référence complète sans mentionner la source dans le texte à l'endroit où elle a été utilisée.
- Copier le texte d'une tierce personne sans utiliser les guillemets, mais en indiquer la source dans le texte ou dans la médiagraphie.
- Utiliser une image sans mentionner adéquatement la source.

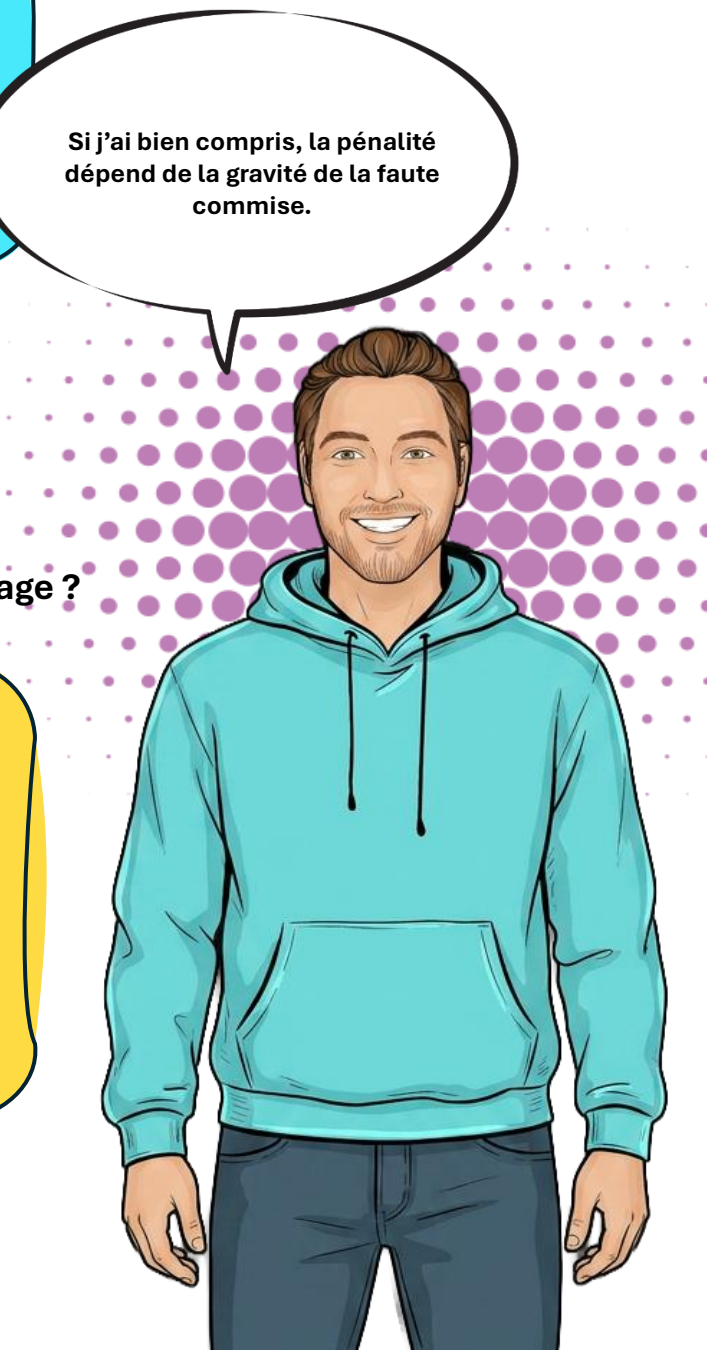
Quelles sont les sanctions pour le plagiat méthodologique ?

Lors de plagiat méthodologique, une infraction entraîne une pénalité d'un **minimum de dix pourcent (10 %) du total des points** pour les travaux ou examens qui s'y prêtent. **L'enseignant.e a la responsabilité de déterminer les modalités** concernant la pénalité et d'en informer les étudiant.e.s avant les évaluations.

Cégep de St-Félicien. (s.d.). *PIEA | Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*. PIEA | POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Pour accéder à ces informations, rendez-vous dans l'intranet étudiant et cliquez sur le bouton *Propriété intellectuelle*, vous trouverez cette ressource (PIEA).

Les différentes sanctions qui s'appliquent lors de situations de plagiat se trouvent dans l'onglet *Évaluation*, en cliquant sur le mot *Infraction*.



Est-ce que je peux utiliser n'importe quelle image ?

Savais-tu que si tu veux commercialiser un document qui contient une image qui n'est pas libre de droits d'auteur, tu pourrais être poursuivi.e par le titulaire des droits ?

Sois donc vigilant.e et assure-toi de prendre des images libres de droits d'auteur.

Tu peux t'informer à tes enseignants pour en savoir davantage sur le sujet.

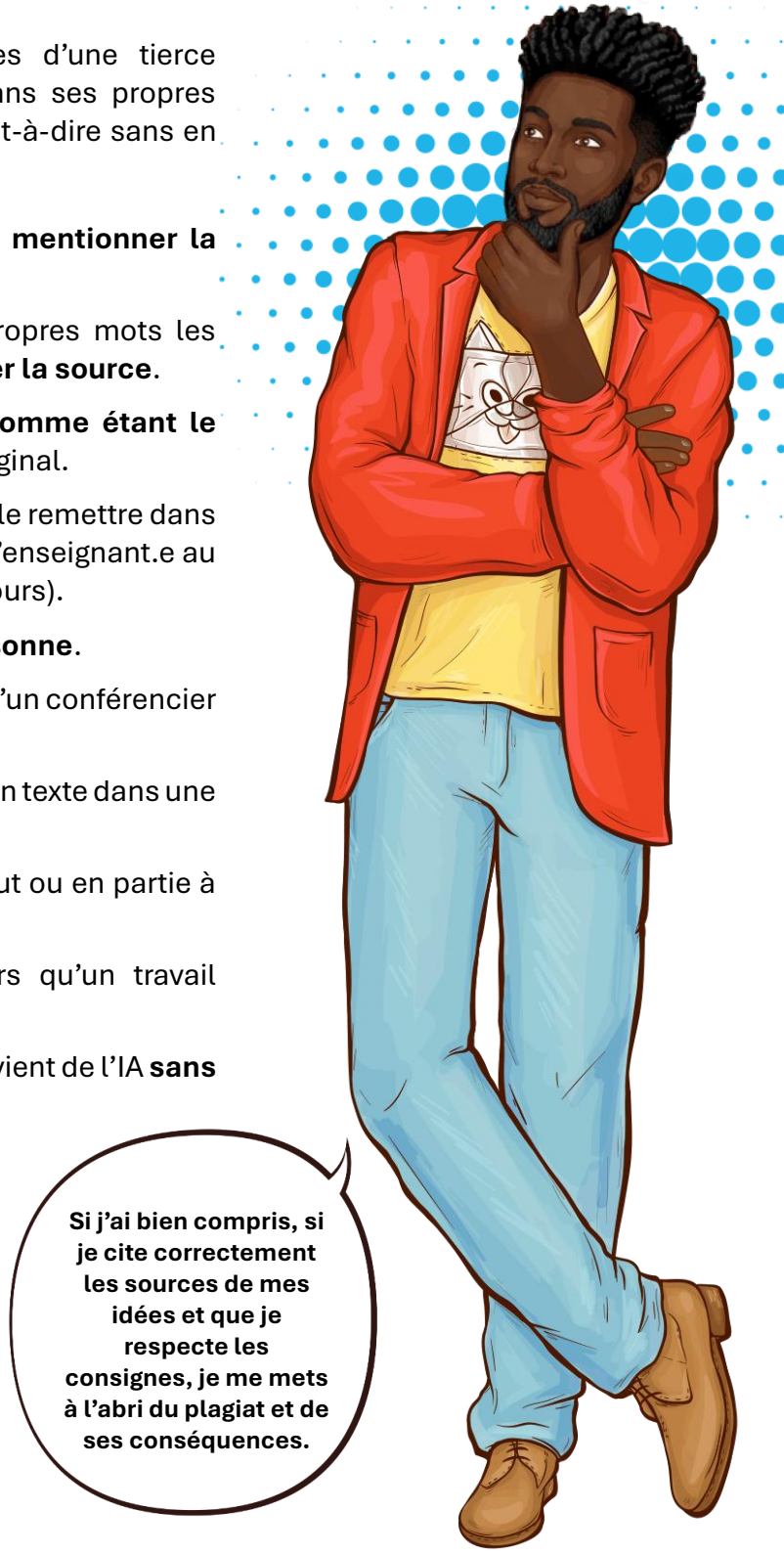
Qu’est-ce que le plagiat intellectuel ?



Cliquez ici [1] pour visionner la vidéo Plagiat – Recette de grand-mère (UQTR)

Le plagiat intellectuel, c’est prendre les idées d’une tierce personne intégralement ou en les formulant dans ses propres mots, en les faisant passer pour les siennes, c’est-à-dire sans en mentionner l’auteur et la source.

- Copier un texte d’une tierce personne **sans mentionner la source**.
- Paraphraser un texte (rapporter dans ses propres mots les écrits d’une tierce personne) **sans mentionner la source**.
- Présenter un travail d’une autre personne **comme étant le sien**, même avec la permission de l’auteur original.
- Réutiliser le travail réalisé dans un cours pour le remettre dans un autre cours sans avoir obtenu l’accord de l’enseignant.e au préalable (par exemple lors de la reprise du cours).
- Soumettre un travail acheté **d’une tierce personne**.
- Transcrire les propos d’une conférencière ou d’un conférencier et **les faire passer pour les siens.**
- Traduire mot à mot ou dans ses propres mots un texte dans une autre langue **sans en mentionner la source.**
- Remettre un travail individuel identique en tout ou en partie à **celui d’une tierce personne**.
- Remettre le fruit d’un travail d’équipe alors qu’un travail individuel était attendu.
- Utiliser une idée ou une partie de texte qui provient de l’IA **sans déclarer que cette ressource a été utilisée**.



Collège Montmorency. (s.d.). *Intégrité intellectuelle à l’ère de la COVID-19*.

[1] https://youtu.be/pbwr2Tv8Fck

Effectivement, tu dois citer tes sources!

Quand tu prends une ou des idées dans :

- un livre ;
- un article papier ou en ligne ;
- un site Internet ;
- une conférence ;
- des notes de cours.

Quand tu prends en tout ou en partie :

- une image ;
- une photographie ;
- un tableau ;
- des données ;
- un graphique ;
- une chanson ;
- une vidéo ;
- un film ;
- une œuvre d'art ;
- etc.



Cette règle s'applique que les idées soient publiées ou non, orales, illustrées ou écrites !

Cégep de St-Félicien. (s.d.). *Aide-mémoire, Le respect de la propriété intellectuelle*. https://view.genial.ly/63053400d095e20018bd5390



Avant de réutiliser tes anciens travaux, parles-en à tes enseignants afin de ne pas te faire accuser de plagiat !

Qu’est-ce que la tricherie ?

Cliquez ici [2] pour visionner la vidéo Tricherie – Partie de cartes (UQTR)



Donc tricher, c’est

- utiliser du matériel non permis pour la réalisation d’un travail ou lors d’une évaluation (notes des cours, appareil numérique, intelligence artificielle, etc.) ;
- obtenir sans autorisation les questions, les réponses ou tout autre matériel en lien avec un examen ;
- recevoir une aide non permise pour réaliser un travail ;
- modifier ses réponses avant de remettre son travail à son enseignant.e après avoir reçu certaines informations non autorisées (d’une autre personne étudiante ou de l’IA par exemple).



[2] https://www.youtube.com/watch?v=GwK7P_-b5ts

Qu'est-ce que la fraude ?

Voici une petite vidéo qui illustre très bien ce qu'elle représente.

Cliquez ici [3] pour visionner la vidéo
Fraude – examen de conduite (UQTR)



Donc frauder, c'est

- se faire remplacer par une autre personne (ou remplacer une autre personne) lors d'une évaluation ;
- inventer une citation, des données ou des faits dans une évaluation ;
- utiliser ou déposer un travail acheté ou téléchargé sur Internet ;
- faire réaliser son travail en tout ou en partie par quelqu'un d'autre ou par l'intelligence artificielle.

UQTR. (s.d.). *Fraude : ce que tu dois savoir*.
Fiche explicative - Plagiat, tricherie ou fraude ? Comment éviter le piège! - UQTR (uquebec.ca)

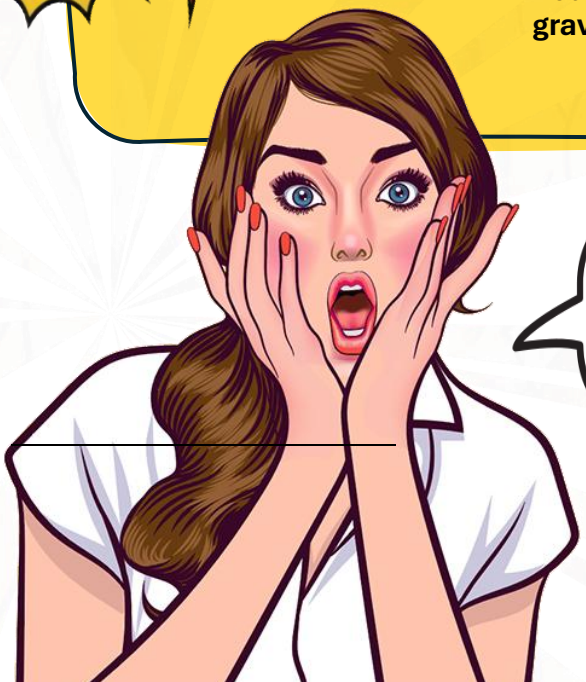
Université Laval. (2023). *Comprendre et éviter le plagiat*.
Plagiat | Étudiants actuels | Université Laval (ulaval.ca)



ATTENTION !

Si tu as recours à l'intelligence artificielle et que ton enseignant.e ne l'a pas explicitement permis, tu risques de te faire accuser de l'une de ces trois formes de plagiat.

Pour éviter tout risque qui pourrait entraîner de graves conséquences, parles-en à tes enseignants !



Si j'ai bien compris, la fraude, c'est utiliser des moyens déloyaux dans le but de tromper autrui : c'est falsifier, utiliser du matériel, de l'équipement ou des ressources à des fins illicites.

[3] https://youtu.be/rN1dMCvUx40

QUELLES SONT LES SANCTIONS POUR LE PLAGIAT INTELLECTUEL, LA TRICHERIE ET LA FRAUDE ?



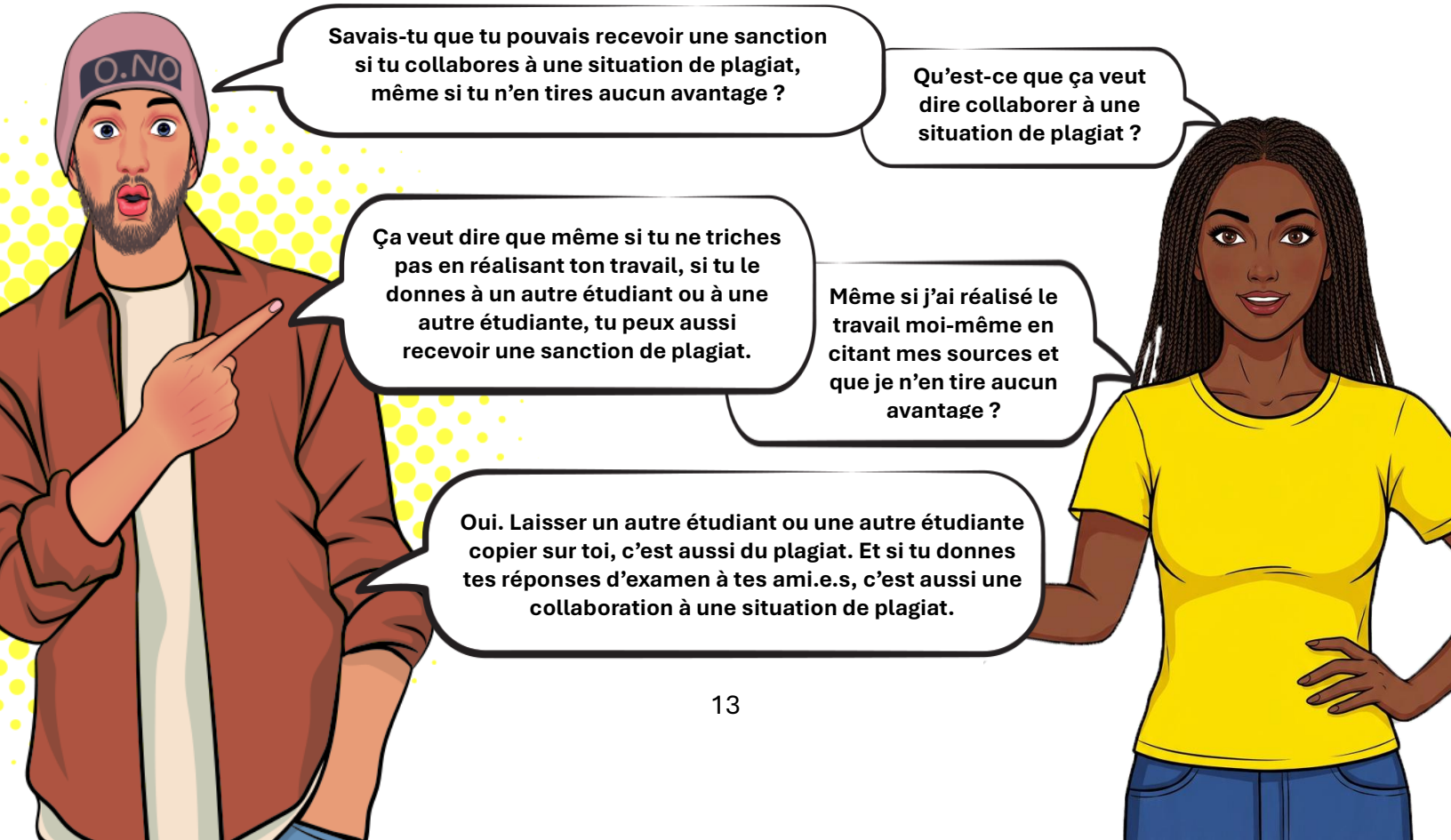
ATTENTION !

Le plagiat intellectuel, la tricherie et la fraude peuvent mener à des accusations de plagiat.

Selon la PIÉA, lors de plagiat intellectuel, de tricherie ou de fraude, **toute tentative d'infraction ou toute collaboration à une infraction entraîne la note zéro (0)** pour l'évaluation sommative en cause. Dans le cas de récidive, l'étudiant.e se voit attribuer la note zéro (0) pour le cours ou les cours concernés. Le cas échéant, il s'expose à l'exclusion du collège.

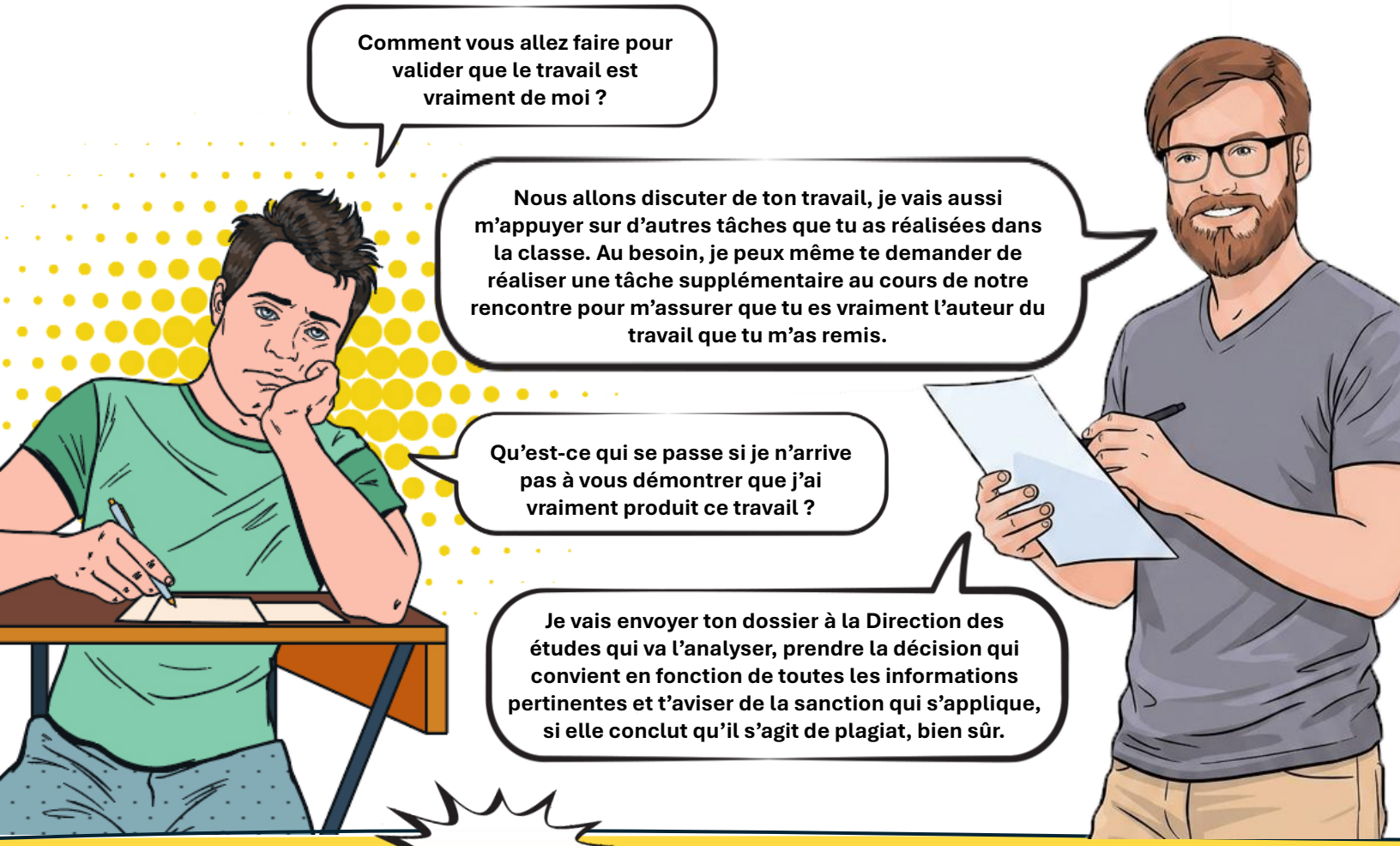
Cégep de St-Félicien. (s.d.). *PIEA | Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*. PIEA | POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Pour accéder à ces informations, rendez-vous dans l'intranet étudiant et cliquez sur le bouton *Propriété intellectuelle*, vous trouverez cette ressource (PIEA). Les différentes sanctions qui s'appliquent lors de situations de plagiat se trouvent dans l'onglet *Évaluation*, en cliquant sur le mot *Infraction*.

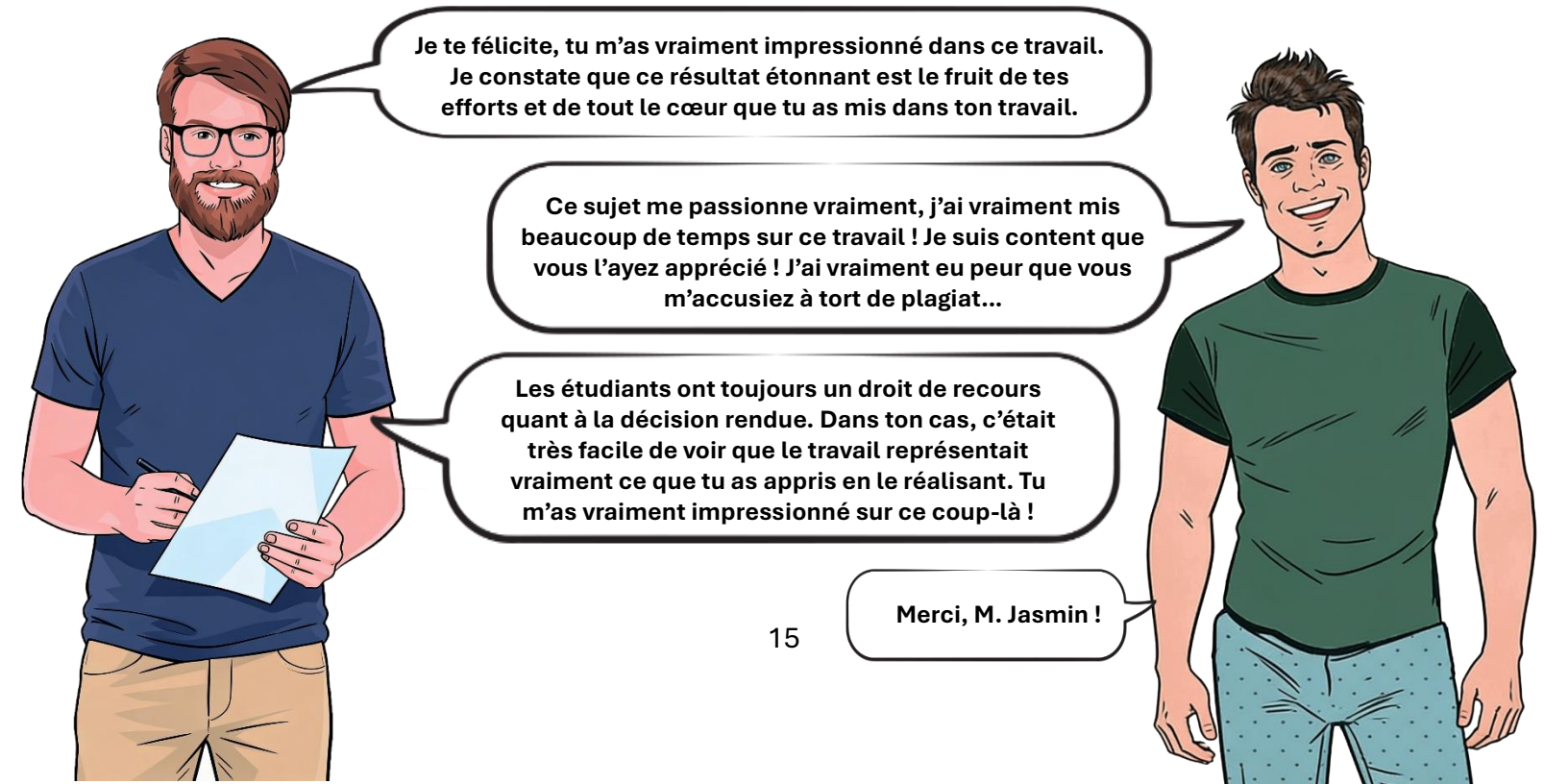


QUEL EST LE PROCESSUS EN CAS DE SITUATION PRÉSUMÉE DE PLAGIAT ?



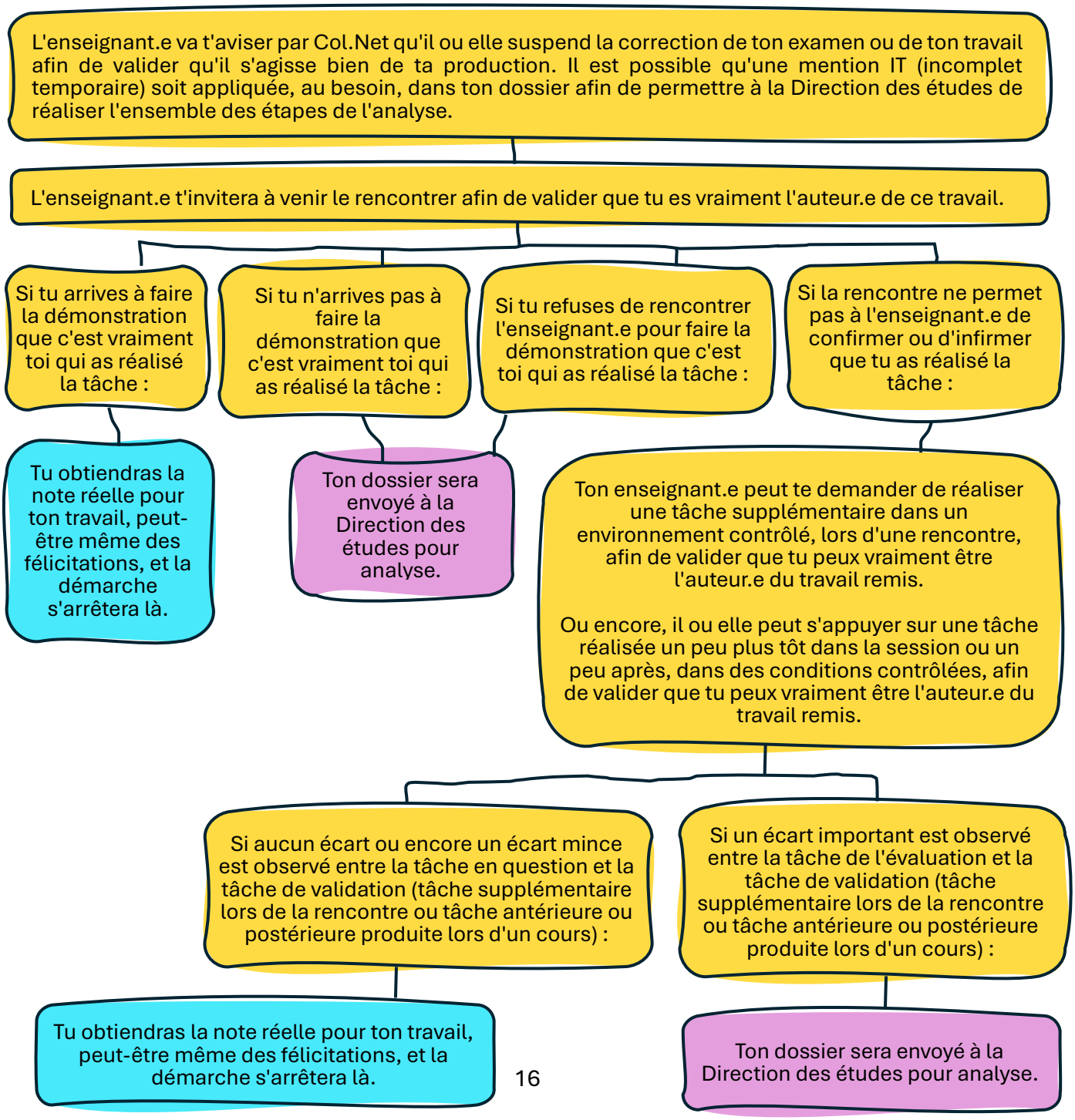


LE LENDEMAIN...



Processus en cas de plagiat intellectuel

Le signalement des cas de plagiat intellectuel est obligatoire dans notre Cégep. Les enseignant.e.s doivent faire parvenir les dossiers présumés de plagiat à la Direction des études pour qu'ils soient analysés. Si l'enseignant.e a des doutes sur le fait que la production que vous lui avez remise vient de vous, voici le processus qui s'applique. Le processus est le même, quelle que soit la source susceptible d'avoir été utilisée pour le plagiat : travail généré par l'intelligence artificielle, réalisé par un.e autre étudiant.e, trouvé en ligne, utilisation présumée d'une ressource non autorisée lors d'un examen, etc.





ATTENTION !

Le non-respect des conditions de passation peut faire en sorte que tu te retrouves dans une situation de plagiat, notamment si tu utilises des ressources non permises pour réaliser la tâche :

- Internet ;
- aide d'un autre étudiant (lors d'un travail individuel) ;
- recours à l'intelligence artificielle ;
- recours aux notes de cours ;
- utilisation d'autres évaluations antérieures ;
- utilisation du travail ou de matériels produits par un autre étudiant ;
- etc.

Assure-toi de bien lire les conditions de passation dans les consignes de l'évaluation et de vérifier si ton enseignant.e autorise ou non le recours à l'intelligence artificielle. Si l'intelligence artificielle est autorisée, assure-toi de respecter les conditions d'utilisation permises. En cas de doute, ne prends pas de risque et pose la question à ton enseignant.e.

En remettant des travaux de ton cru, tu maximises tes apprentissages et tu t'assures d'avoir le résultat que tu mérites, sans mauvaise surprise.



Si j'ai bien compris, en cas de doute, mon enseignant.e arrêtera la correction de mon travail. Par la suite, je devrai assister à une rencontre et peut-être même réaliser une tâche supplémentaire pour démontrer à mon enseignant.e que j'ai vraiment réalisé ce travail.

L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LORS DES ÉVALUATIONS : QUAND EST-CE PERMIS ?

Prends connaissance des attentes de tes enseignant.e.s et de leurs limites à l'égard du recours à l'intelligence artificielle (IA) lors de leurs évaluations. Ces attentes se trouvent dans tes plans de cours et, très souvent, dans les consignes de tes évaluations. Que veulent-elles dire ?



Si le recours à l'IA n'est pas autorisé, tu retrouveras cette note :

L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR RÉDIGER CE TRAVAIL OU FAIRE CETTE TÂCHE EST INTERDIT



Si le recours à l'IA est autorisé pour la préparation uniquement, mais pas en soutien à la rédaction ou en soutien à la réalisation, tu retrouveras cette note :

L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EST INTERDIT :

- pour t'aider à rédiger cette tâche (ou pour la rédiger);
- pour t'aider à réaliser cette tâche (ou pour la faire à ta place).

Tu peux utiliser l'IA lors de la préparation de la tâche. Tu peux t'inspirer des réponses générées, mais c'est TOI qui dois rédiger le texte ou réaliser la tâche.
*** Valide avec la personne enseignante les usages qui sont permis.**

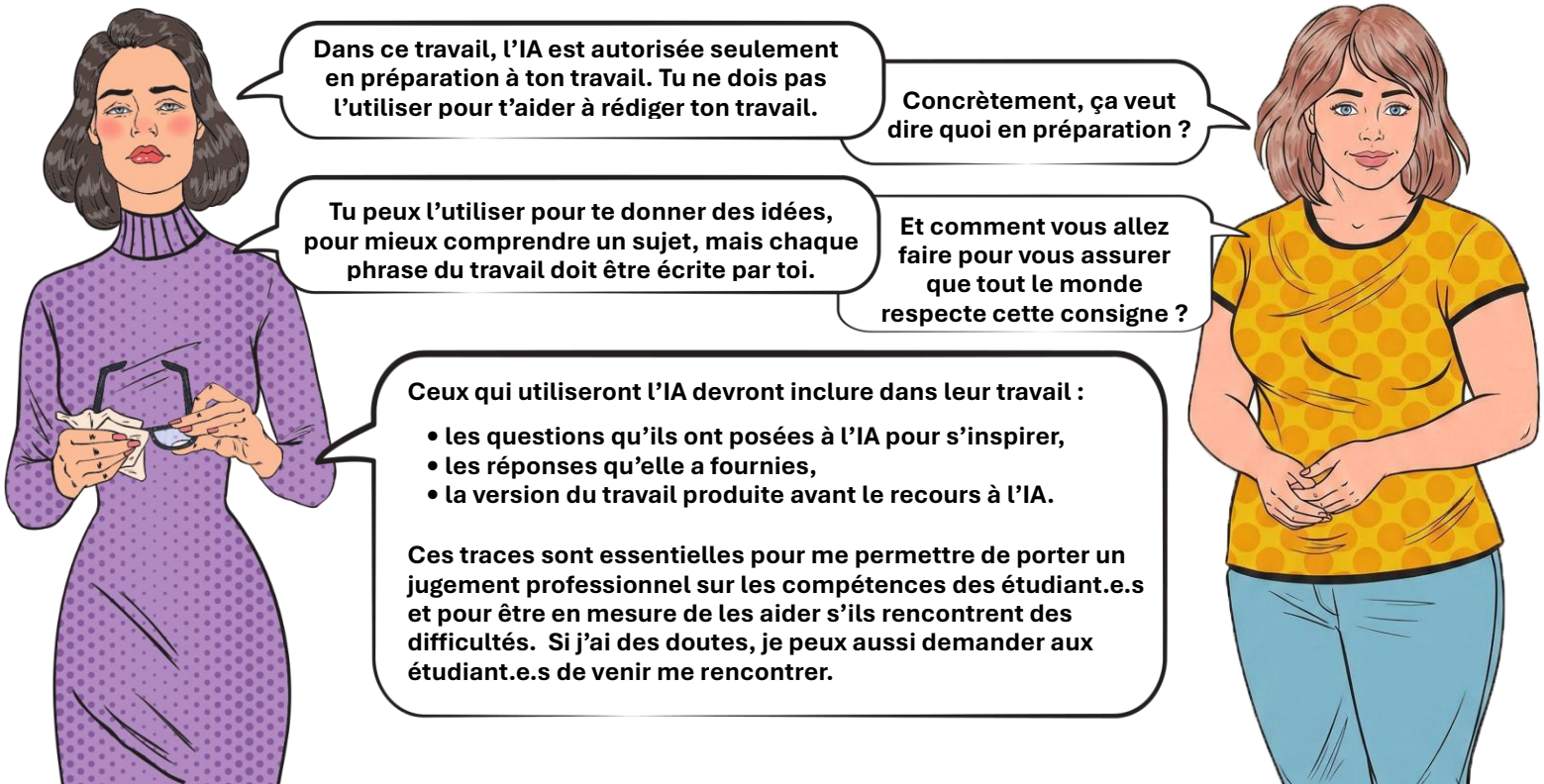
Tu peux l'utiliser pour :

- générer des idées ;
- explorer un sujet pour mieux le comprendre ;
- te proposer des exemples de structure pour ton travail ;
- te fournir des exemples ;
- te donner des idées de reformulation (sans reformuler le texte à ta place).

Si tu l'utilises, tu devras :

- indiquer, au début de ton travail, que « L'intelligence artificielle a été utilisée pour la préparation de ce travail. » ;
- spécifier les sections pour lesquelles une IA a été interrogée et comment elle a été utilisée pour chacune des parties ;
- mentionner quelle IA a été utilisée ;
- ajouter en annexe les questions posées à l'intelligence artificielle ainsi que les réponses fournies qui ont inspiré ton travail (à moins que ton enseignant.e mentionne explicitement qu'il ne souhaite pas les avoir).

(Cabana, Côté, 2024)



Si le recours à l'IA est autorisé pour t'aider à rédiger ou à réaliser la tâche, tu retrouveras cette note :

L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EST PERMIS :

- pour t'aider à rédiger cette tâche;
- pour t'aider à réaliser cette tâche.

Tu peux utiliser les réponses générées par l'IA, mais tu as la responsabilité de valider le contenu fourni. ***Valide avec la personne enseignante les usages qui sont permis.**

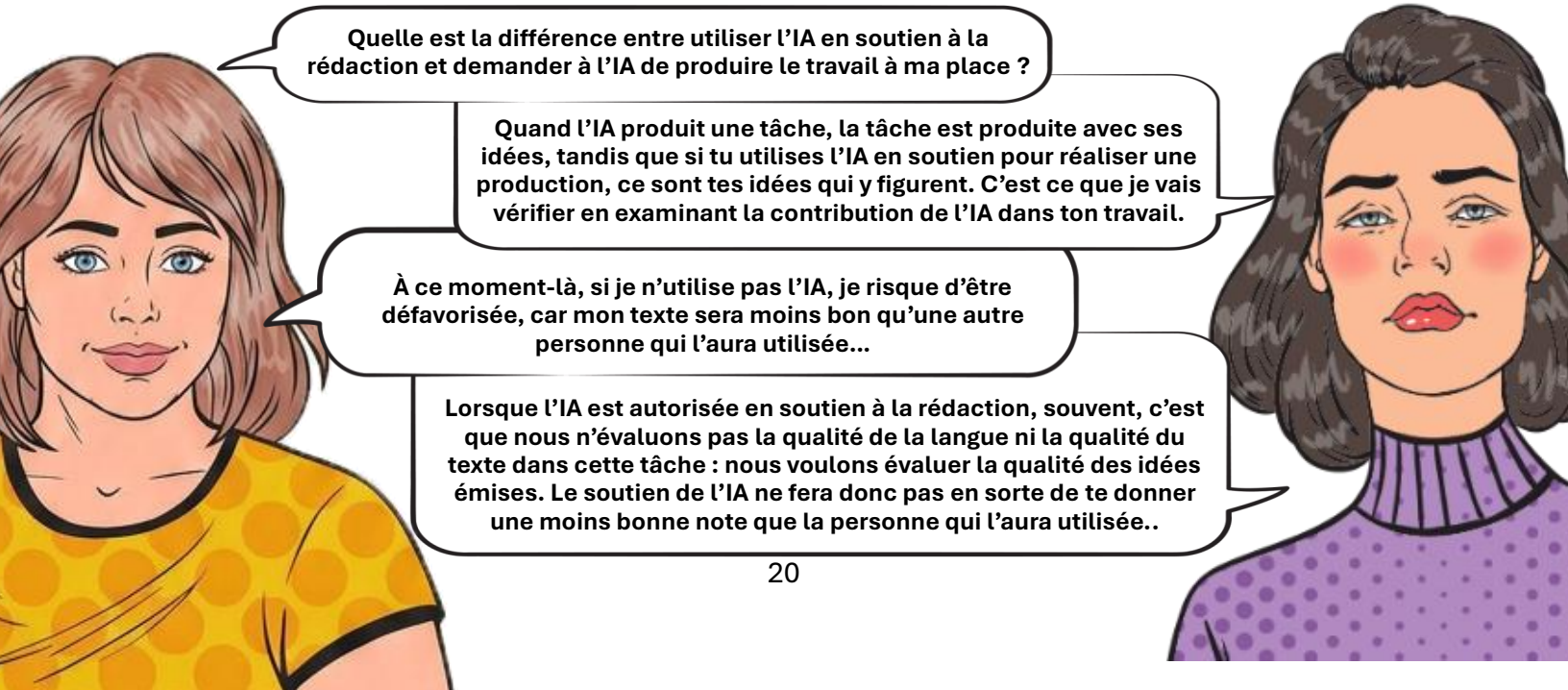
Tu peux l'utiliser pour :

- identifier tes erreurs et te les expliquer ;
- reformuler une partie de texte ;
- générer un plan pour t'aider à structurer un texte ;
- t'aider à faire la mise en page de ton travail ;
- générer des pistes pour améliorer ton travail.

Si tu l'utilises, tu devras :

- indiquer, au début de ton travail, que « L'intelligence artificielle a été utilisée pour aider à rédiger ou pour aider à réaliser ce travail. » ;
- spécifier les sections pour lesquelles une IA a été interrogée et comment elle a été utilisée pour chacune des parties ;
- mentionner quelle IA a été utilisée ;
- ajouter une annexe qui contient les questions posées à l'intelligence artificielle ainsi que les réponses fournies qui ont inspiré ton travail (à moins que ton enseignant.e mentionne explicitement qu'il ne souhaite pas les avoir).

(Cabana, Côté, 2024)



Si le recours à l'IA est autorisé pour rédiger ou pour réaliser une partie de la tâche. Tu retrouveras alors cette note :

L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EST PERMIS :

- pour rédiger une partie de la tâche;
- pour réaliser une partie de la tâche.

En utilisant l'IA pour produire des parties de ta tâche, tu as tout de même la responsabilité de valider le contenu fourni par l'IA.
***Valide avec la personne enseignante les usages qui sont permis.**

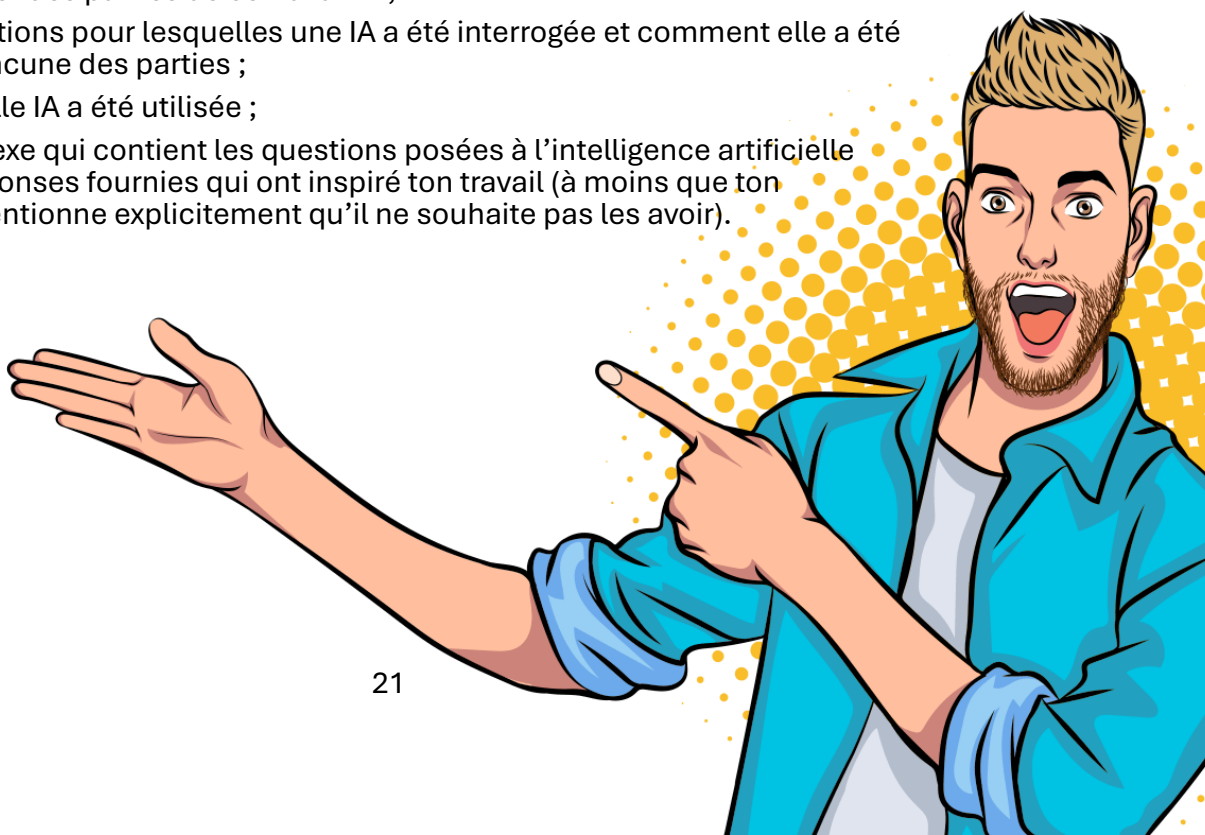
Tu peux l'utiliser pour :

- faire un résumé ou un schéma qui sera intégré dans ton travail ;
- rédiger des parties d'un texte ;
- réaliser des calculs mathématiques ;
- produire du code informatique ;
- répondre à une question ;
- reformuler le texte ou le travail ;
- structurer ton travail ;
- générer des images ou autres contenus.

Si tu l'utilises, tu devras :

- indiquer, au début de ton travail, que « L'intelligence artificielle a été utilisée pour rédiger ou réaliser des parties de ce travail. » ;
- spécifier les sections pour lesquelles une IA a été interrogée et comment elle a été utilisée pour chacune des parties ;
- mentionner quelle IA a été utilisée ;
- ajouter une annexe qui contient les questions posées à l'intelligence artificielle ainsi que les réponses fournies qui ont inspiré ton travail (à moins que ton enseignant.e mentionne explicitement qu'il ne souhaite pas les avoir).

(Cabana, Côté, 2024)





Cependant, il est interdit de demander à une intelligence artificielle de réaliser le travail à ta place.

- L'enseignant.e se réserve le droit de t'interroger sur ton évaluation pour déterminer ta maîtrise du ou des sujets traités afin de s'assurer que la production est bien de toi.
- Tu ne mets pas l'intelligence artificielle comme référence dans la médiagraphie, car une IA n'a pas de propriété intellectuelle, c'est pourquoi tu dois plutôt déclarer son usage.

EST-CE QUE L'UTILISATION DE L'IA NOUS PERMET TOUJOURS D'ALLER PLUS VITE ?

Jasmin, je souhaitais te parler de ton travail. Tu rapportes plusieurs informations fausses dans ton texte. J'ai dû te faire perdre plusieurs points...

Mais monsieur, vous ne pouvez pas me pénaliser pour ça ! Comme c'était autorisé dans les consignes de votre travail, j'ai utilisé l'intelligence artificielle pour le faire. Comment j'aurais pu savoir qu'elle me fournissait de mauvaises informations ?

Tu dois savoir que tu es responsable de tout ce qui se trouve dans ton travail, et ce, peu importe les ressources que tu as utilisées pour le réaliser. Tu dois t'assurer que toutes les informations qu'il contient sont justes.

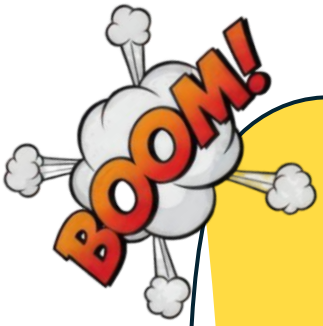
C'est beaucoup trop compliqué ! Je ne pourrai jamais y arriver !

Dans ce cas, tu ne devrais pas utiliser l'intelligence artificielle. Elle peut te nuire davantage que t'aider.

Comment on fait pour savoir si on gagne à utiliser l'IA alors ? Quand c'est permis, bien sûr...







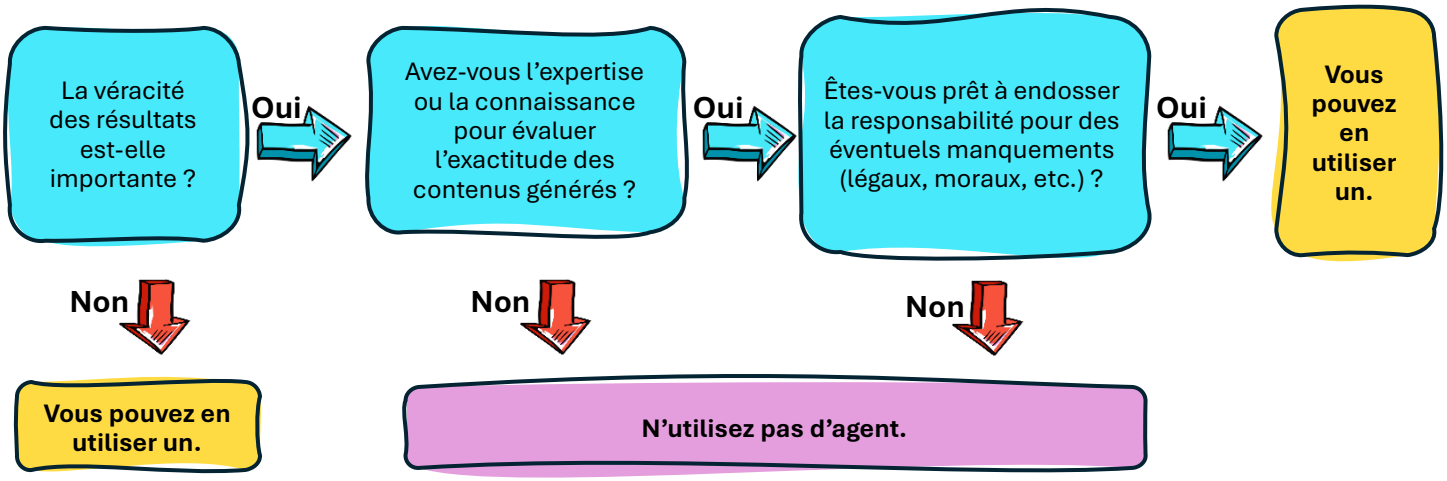
ATTENTION !

Même quand l'utilisation de l'intelligence artificielle générative est permise, son usage ne te fera pas forcément gagner du temps à tous les coups. Tu demeures responsable de tous les propos contenus dans ton travail, et **les informations fournies par l'IA doivent être validées**.

En effet, les différentes intelligences artificielles créées peuvent avoir été alimentées avec le meilleur de ce qui se trouve sur Internet, mais aussi avec le pire... Parfois, l'IA ne fait pas toujours la différence entre les deux.

LORSQUE SON USAGE EST PERMIS PAR TON ENSEIGNANT.E, QUAND PEUT-IL ÊTRE JUDICIEUX D'AVOIR RECOURS À L'IA POUR RÉALISER TES TRAVAUX ?

Est-ce que je peux utiliser un robot conversationnel?



Traduit et adapté de When is it safe to use ChatGPT? par A. Tiulkanov (UNESCO) / licence CC-BY 4.0

Université Laval. Bibliothèque Bureau du droit d'auteur.
Est-ce que je peux utiliser un robot conversationnel?



QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI NOUS REVIENNENT LORSQU'ON UTILISE L'IA?

Lorsque tu décides de l'utiliser, des responsabilités vont tout de même de pair avec son usage !

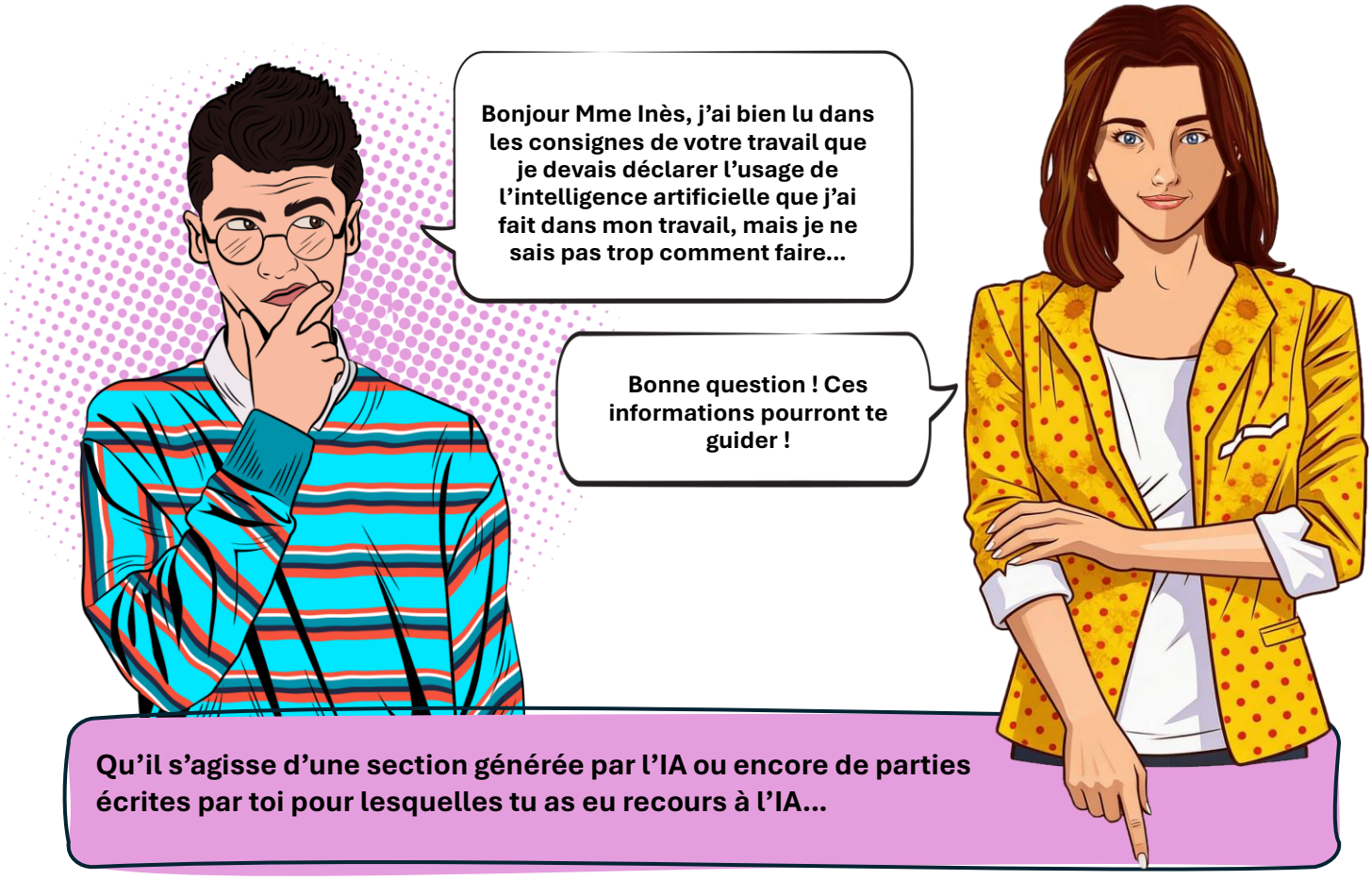
Responsabilités

- Tu es imputable pour les erreurs ou les hallucinations des robots.
- Tu es responsable de tout ce que tu écris.
- Tu dois valider tous les éléments de réponse, identifier les erreurs et les corriger.
- Tu dois déclarer ton recours à l'IA.
- Tu dois identifier les parties générées par une IA dans ta tâche.
- Tu dois citer la source des idées utilisées pour alimenter le système d'intelligence artificielle.

(Morales, 2025)



COMMENT DÉCLARER L'USAGE QUE NOUS AVONS FAIT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS NOS TRAVAUX?



Tu dois insérer une note de bas de page tout de suite après l'extrait pour lequel une IA a été utilisée et y inclure les informations suivantes :

- L'extrait concerné (le dernier paragraphe, l'introduction, la troisième page, etc.)
- La façon dont l'IA a été utilisée (pour résumer, pour corriger, pour reformuler, pour produire des questions d'un quiz, pour rédiger, etc.)
- Le nom de la compagnie de l'IA utilisée et la date de la requête

Quelques exemples :

- ChatGPT 3 a été utilisé pour faire la révision linguistique de ce travail (OpenAI, 2024).
- La section *Résumé du film* a été réalisée avec l'aide de Copilot (Microsoft, 2025).
- Gemini a été utilisé pour reformuler les deux paragraphes précédents du travail (Google, 2025).
- Llamas a été utilisé pour organiser les idées de ce travail (Méta, 2025)

Lorsque l'utilisation de l'IA s'applique à l'ensemble du document, tu peux l'inscrire au début de ton travail ou encore en note de bas de page :

Exemple :
Ce texte a été revu et corrigé par Antidote et ChatGPT. Les propositions suggérées par les IA ont été vérifiées et approuvées par les auteur.e.s.

À la fin de ton travail, en plus de la médiagraphie ou de la bibliographie, tu peux ajouter une IAgraphie dans laquelle tu mentionnes les différentes formes d'intelligence artificielle que tu as utilisées (par exemple ChatGPT, Copilote ou Gemini). L'IAgraphie permet de répertorier tous les outils de l'IA utilisés dans votre document (l'IAgraphie est un concept développé par Martine Peters).

Quelques exemples :

- OpenAI. (2024). ChatGPT 3.5 (version du 3 mai)
- Google. (2025). Gemini 1.0 (version du 5 juin)
- Microsoft. (2025). Copilot (version du 3 septembre)

En annexe de ton travail, tu dois inclure les requêtes utilisées pour questionner l'IA, en identifiant l'extrait de ton texte pour lequel tu l'as utilisée, et y inclure la réponse générée par l'IA. Tu dois le faire pour chacune des parties de ton travail pour lesquelles une IA a été utilisée.

(Morales, 2025)



Et n'oublie pas de t'assurer d'avoir bien compris l'utilisation permise par ton enseignant !

Collectivement, nous nous devons de faire une utilisation sobre de l'IA, car elle a un impact important sur l'environnement dans le monde. Il y a aussi des aspects éthiques à considérer lorsque nous avons recours à l'intelligence artificielle. Pour en savoir plus, tu peux aller en discuter avec tes enseignants de philosophie! Ils sont très au fait des considérations éthiques.



Vous voulez tester vos connaissances ?
Cliquez ici pour accéder à un petit quiz sur le sujet.

DES RESSOURCES POUR T'AIDER

Si tu as bien compris, teste tes connaissances en répondant aux questions de ce petit quiz :

- Questions et réponses sur l'intégrité intellectuelle pour tester les connaissances ou animer des discussions en classe. [4]

Tu veux t'assurer d'avoir bien compris ? Tu peux accéder à cet aide-mémoire dans lequel tu trouveras les informations les plus importantes à retenir sur le plagiat et l'intégrité intellectuelle.

- Aide-mémoire sur le respect de la propriété intellectuelle. [5]
- Plagiat, tricherie ou fraude ? Comment éviter le piège! (site complet de l'UQTR et autoformation)[6]

Tu veux en savoir plus sur le sujet de l'intégrité intellectuelle ?

Sur son site Internet, l'Université de Sherbrooke a réalisé de courtes vidéos ludiques et intéressantes à cette fin.



Soyez le fier propriétaire d'une idée qui ira loin

Obtenez un diplôme qui vous revient réellement

Soyez en pleine possession de votre session

Outils pour t'aider dans la citation des sources

- Exemple d'outil de citation pour les autres sources.
- Condensé méthodologique pour la méthode traditionnelle.
- Condensé méthodologique pour les autres méthodes de citation.
- Exemple d'outil de citation des sources APA pour le programme de Santé animale.

[4] https://view.genial.ly/65ca38d10dd01e001476cf12
[5] https://view.genial.ly/63053400d095e20018bd5390
[6] https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=462&owa_no_fiche=1&owa_bottin=

Pour apprendre à paraphraser les informations tirées des sources

- Quiz d'autoformation de l'Université de Montréal.

Trouver de bonnes sources d'information

- Si c'est écrit, c'est vrai ?
- Pour planifier la recherche d'information. Tu peux aussi consulter ce lien.

Utiliser un outil pour la citation des sources

- Vidéo pour l'utilisation de Zotero et pour chercher de l'information efficacement.
- Présentation de cette vidéo.

En savoir plus sur les licences Creative Commons

- À propos des licences Creative commons



MÉDIAGRAPHIE

Cabana, M. et Côté, J.-A. (2024). Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative. Service de soutien à la formation, Université de Sherbrooke. Balises d'utilisation des outils d'IAg - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke

Cégep de Sainte-Foy. (s.d.). *Outil de présentation des travaux : L'importance de citer ses sources.* https://sites2.csfoy.ca/presentationtravaux/accueil/limportance-de-citer-ses-sources

Cégep de St-Félicien. (s.d.) *Connaissez-vous vraiment le plagiat ? Développez vos connaissances au sujet de l'intégrité intellectuelle.* https://view.genially.com/65d78b35d31bf600147a7bfc

Cégep de St-Félicien. (s.d.). *Aide-mémoire, Le respect de la propriété intellectuelle*. https://view.genial.ly/63053400d095e20018bd5390

Cégep de St-Félicien. (s.d.). *PIEA |Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*. PIEA | POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Collège Rosemont. (2022). *L'intégrité intellectuelle*. L'intégrité intellectuelle — Collège de Rosemont (crosemont.qc.ca)

Collège Montmorency. (s.d.). *Intégrité intellectuelle à l'ère de la COVID-19*.

Sonya Morales, LL.D. Bureau du droit d'auteur, Bibliothèque de l'Université Laval. *Quelle est la place du droit d'auteur dans la création artificielle : un aperçu des enjeux de propriété intellectuelle.* Extrait du Tiré à part remis lors de la présentation du 6 mars 2025, dans le cadre de la Communauté de pratique sur l'intégrité académique (AQPC)



Profweb. (2020). *Guide sur le plagiat et l'intégrité intellectuelle.* Guide sur le plagiat et l'intégrité intellectuelle (profweb.ca)

Université Laval. (2023). *Comprendre et éviter le plagiat*. Plagiat | Étudiants actuels | Université Laval (ulaval.ca)

Université du Québec à Trois-Rivières. (s.d.). *Plagiat, tricherie ou fraude ? Comment éviter le piège!* Accueil - Plagiat, tricherie ou fraude ? Comment éviter le piège! - UQTR (uquebec.ca)

Université de Sherbrooke. (s.d.). *Intégrité intellectuelle*. Intégrité intellectuelle — Étudiants — Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca)




BAM!